



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **14 décembre 2020**

Délibération n° 2020-0323

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des mandataires - Société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM) de Vaulx en Velin - Exercice 2019

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

**Rapporteur** : Monsieur le Président Bernard

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : lundi 30 novembre 2020

Secrétaire élu : Monsieur Valentin Lungenstrass

Affiché le : mercredi 16 décembre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, MM. Blanchard, Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charlot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Ebery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Petiot (pouvoir à M. Vieira).

**Conseil du 14 décembre 2020****Délibération n° 2020-0323**

commission principale :	urbanisme, habitat, logement et politique de la ville
objet :	<b>Rapport des mandataires - Société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM) de Vaulx en Velin - Exercice 2019</b>
service :	Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 novembre 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La SAIEM de Vaulx en Velin, créée en 1996, a été chargée de l'étude et de la construction d'un ensemble immobilier à usage commercial dans le centre-ville de Vaulx en Velin.

L'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM), ainsi que des sociétés publiques locales.

Le document présenté au Conseil de Métropole comprend le rapport d'activité des mandataires de la SAIEM concernant l'année 2019.

La Métropole de Lyon est actionnaire de la SAIEM. Au titre de l'exercice 2019, la Métropole était représentée au conseil d'administration par les Conseillers métropolitains, messieurs Richard Brumm et Stéphane Gomez.

**I - Bilan financier 2019**

Les résultats de la société sont présentés dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

	2017 (en k€)	2018 (en k€)	2019 (en k€)	Tendance 2018/2019
capital social	1 596			stable
participation publique	64,26 %			stable
dont Métropole de Lyon	29,75 %			stable
produits	166	161	163	+ 1 %
dont chiffre d'affaires	166	161	163	+ 1 %
charges	153	152	144	- 5%
résultat net	13	9	19	+ 116 %
capitaux propres	1 494	1 503	1 522	+ 1 %

Au cours de l'année 2019, la SAIEM a continué la gestion locative du bâtiment commercial dans le cadre du bail avec la société de distribution Casino France, qui occupe l'ensemble immobilier. Le chiffre d'affaires de 163 k€ (quasi-stable par rapport à 2018) se répartit entre les loyers facturés à l'exploitant (127 k€), les charges récupérables et la taxe foncière récupérée (36 k€).

Il est à noter que le loyer correspond à 1 % du chiffre d'affaires réalisé par la société Casino, avec un minimum garanti à 110 k€ HT (actualisé à 127 k€).

La société n'emploie pas de personnel. Les charges de société concernent principalement l'amortissement du bâtiment, les taxes foncières et les frais de gestion.

L'exercice 2019 se clôture sur un bénéfice net de 19 k€, en légère hausse du fait de la diminution des charges relatives à la taxe foncière et aux frais généraux. Le résultat est intégralement affecté en report à nouveau, portant les capitaux propres à 1 522 k€. La trésorerie nette est positive à hauteur de 1 312 k€ (+ 37 k€ par rapport à 2018).

## **II - Faits marquants 2019 et perspectives 2020**

Le foncier et le bâtiment sont intégrés au programme de maîtrise foncière de la ZAC de l'Hôtel de Ville gérée en direct par la Métropole. Le transfert de l'enseigne de distribution Casino dans de nouveaux locaux, prévu avant la fin de l'année 2020, entraînera la libération matérielle et administrative du bâtiment le 31 mars 2021. La résiliation du bail avec Casino et la cession du bâtiment à la Métropole impliquent l'extinction de l'objet social de la SAIEM et donc la probable mise en liquidation amiable de la société en 2021 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

### **DELIBERE**

**Prend acte** du rapport établi sur l'activité de la SAIEM de Vaulx en Velin au titre de l'exercice 2019.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 16 décembre 2020.**